

Image not found or type unknown



Divorce et menace de placement enfants ddass

Par **florence24**, le **08/09/2009** à **10:38**

Bonjour,
Mon mari s'est informé auprès de son avocat que si on divorçait, lui étant invalide psychologique et moi étant suivi pour dépression par un psy et en arrêt maladie suite aux manipulations subies de sa part et à la vie difficile, nos 3 enfants 17,14,8 ans se retrouveraient à la DDASS. Est-ce vrai, est-ce une solution qui sera appliquée et est-ce encore une manipulation de la part de mon conjoint ?
Merci de vos conseils